Le faux-cul Raoult ne veut pas de club de gym réservé aux femmes

écrit par Christine Tasin | 2 octobre 2013

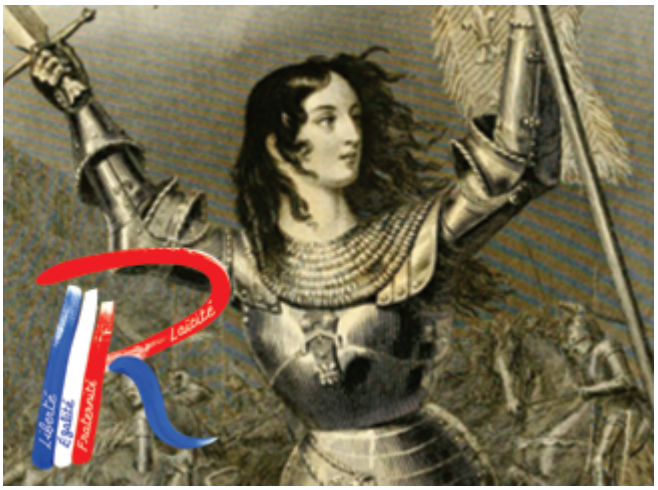

A lire sur le Monde et sur F de Souche, avec les captures d'écran des publicités faites à ce club de gym sur les sites musulmans…

D'un côté Copé qui ferme les yeux, de l'autre Raoult qui s'insurge, à juste titre…

Mais… comment croire à sa sincérité quand on sait que le même **Eric Raoult, pourfendeur de la liberté d'expression au profit de la loi coranique, avait déposé une proposition de loi, en pleine affaire des caricatures de Mahomet « *visant à interdire la banalisation du blasphème religieux par voie de caricature* »** et n'avait pas hésité à avouer qu'il agissait sous la pression de l'UAMP-93 : « *C'est ainsi que l'Union des Associations Musulmanes a appelé au respect des religions dans la liberté d'expression*. » Rappelons que l'UAM 93 a clairement dit que le niqab était une prescription de l'islam et que sur le site de cette association, en janvier 2010 un certain Daniel Youssef Leclercq avait affirmé que la loi sur la burka serait illégitime car en contravention avec la charia « *rien n'oblige à adhérer à une quelconque loi quand bien même elle*

serait votée par une majorité d'inconscients » ?

Bien entendu chacun a le droit de se tromper et d'évoluer et si tel était le cas nous revisiterions notre jugement sur Eric Raoult mais, pour des raisons qui n'ont rien d'obscures, nous avons tendance à penser que l'immense majorité de nos hommes politiques agissent non par conviction mais par opportunisme électoral…

Christine Tasin